

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université au
Secrétaire Général de l'UFR
d'Histoire, Histoire de l'art et
Archéologie**

DAJ-2022.01.01.107

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Eric BURGAUD**, Attaché principal d'administration de l'Etat, Secrétaire Général de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, pour la signature des actes relevant des domaines énumérés ci-dessous :

- domaine financier : engagements et émission des bons de commande dans la limite de 2000 € TTC, pour les missions relevant l'UFR ;
- domaine gestion du personnel : visa des attestations de services faits, ordres de mission (sauf à l'étranger), états liquidatifs liés aux frais de mission, congés des personnels de la composante ;
- domaine études et vie universitaire : conventions de stages ;
- domaine général~~le~~ : attestations de frais de réception.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités et de son affichage. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie. Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans la composante et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 4 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2021

Vu et pris connaissance

Le 22/02/2022

Le Délégué,

Eric BURGAUD

Secrétaire Général de l'UFR Histoire, Histoire de
l'Art et Archéologie

La Déléguée



Carine BERNAUT,
Présidente de Nantes Université

Notifié au Recteur le : 04/01/2022

Affiché le : 04/01/2022

Publié le 04/01/2022